

Le Fonds de Dotation Alliance Mormaison (FDAM)

La commission économique et financière de la Fédération Alliance Mormaison a souhaité la création d'un outil de collecte de dons et de legs émanant de fournisseurs, de particuliers voire de la générosité publique. Le 19 novembre 2024, le Journal Officiel de la République Française Associations et Fondations d'entreprises rendait officiel le FONDS DE DOTATION "ALLIANCE MORMAISON"

Qu'est-ce qu'un Fonds de Dotation ? C'est un organisme de mécénat destiné à réaliser, ou à aider un autre organisme à but non lucratif à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général en lui accordant des financements. Un Fonds de Dotation peut faire appel à la générosité publique mais ne peut pas légalement percevoir de subvention publique.

Ainsi, un Fonds de Dotation peut solliciter des parrainages (financement avec contrepartie), du mécénat (financement sans contrepartie), du mécénat de compétence (mise à disposition d'un collaborateur d'entreprise sur son temps de travail), de la générosité publique sous forme de dons, des produits dérivés (produits financiers spécialisés ou marketing), des fonds de solidarité ou encore tout financement provenant d'événementiel.

Comment fonctionne le Fonds de Dotation Alliance Mormaison (FDAM) ? Représentant chacune de nos maisons, un conseil d'administration (CA) de 12 membres a été constitué et un bureau a été élu le 30 septembre 2024. Le siège social du Fonds de Dotation est fixé à Aizenay, à l'adresse de l'EHPAD Charles Marguerite. Une dotation initiale de 2700 € est apportée par chaque association fondatrice afin de donner ses premières ressources au FDAM et d'initier ses premiers travaux. Le CA se réunit 3 fois par an au moins et doit transmettre chaque année en préfecture un rapport d'activité, le rapport du commissaire aux comptes et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).

Quels sont les objectifs du Fonds de Dotation Alliance Mormaison ? Le FDAM vise à financer des projets des membres ou agir pour son propre compte (projets propres du FDAM). Il s'agit de chercher à améliorer les conditions du séjour de nos résidents sans nous éloigner de l'esprit des Sœurs de Mormaison.

Quels sont les travaux en cours ? Le CA travaille sur la finalisation de son règlement intérieur sur le cadre légal du Fonds, sur les moyens de financements, sur la collecte (ou la recherche de financements) auprès des particuliers ou auprès d'entreprises et sur les actions concrètes à mener.

Collecter des fonds ? Notre stratégie priorise la mise en capacité de recevoir des dons et legs et sur la recherche de mécénat et de générosité publique. Pour cela, il va être essentiel de nous faire connaître afin de mobiliser les donateurs et mécènes sur un ou des projets correspondant aux besoins de nos EHPAD.

Notre agenda immédiat ? Outre la finalisation de notre règlement intérieur et la constitution de la dotation initiale, chaque membre du CA du FDAM travaille sur les éléments de notre future stratégie de recherche de fonds, sur la communication et sur un « état des lieux » des projets de chacun de nos EHPAD. Notre prochaine réunion de mai 2025 sera un point d'étape important.

Enfin, nous sommes désireux de travailler en étroite collaboration avec la fédération Alliance Mormaison et ses **commissions**, notamment dans le domaine de la communication mais aussi dans tous les champs d'intérêt à la fois du FDAM et de la FAM.

Le président du FDAM : Dominique GIRAUD

Des nouvelles de nos maisons.

Maison
Charles
Marguerite
Aizenay

« Samba ! Fanions, cotillons, serpentins, il ne manquait rien ce mardi 11 mars 20225. La musique du carnaval est partout dans les couloirs de la maison de retraite Charles Marguerite ! Résidents, familles, bénévoles et salariés sont tous costumés pour l'occasion. A La tête du cortège, Marthe Guillet Miss Mamie Du Ruleau 2024 sur un char représentant un temple chinois. Elle guide cette joyeuse troupe dans les couloirs jusqu'à la place du village. La fête se poursuit avec un bal animé par Jean-Luc et Michel, 2 bénévoles musiciens et la distribution gratuite de barbe à papa grâce à la présence d'Anne, une autre bénévole.

Le temps d'un après-midi, tout le monde se retrouve autour des résidents pour faire la fête et s'amuser. Tous costumés, il n'y a pas de différence, que la joie d'être ensemble et faire la fête. »

Maison
du Sacré
Cœur
Chavagnes
en Paillers

La Maison du Sacré Cœur s'est engagée dans une démarche « Humanitude » avec un programme de formations/actions sur 3 ans en respectant les 5 principes de cette philosophie :
Zéro soin de force sans abandon de soins ; Lieu de vie, lieu d'envie ; Respect de la singularité et de l'intimité ; Ouverture sur l'extérieur ; Vivre et mourir debout.

Les objectifs sont :

Améliorer la qualité de vie du résident et du personnel ; Harmoniser les pratiques professionnelles ; Avoir un vocabulaire commun ; Redynamiser les équipes.

Maison
de l'Union
Chrétienne
Fontenay le
Comte

La période Covid a eu raison du groupe de bénévoles qui venait régulièrement à l'Union Chrétienne et c'est à l'été 2024 que nous avons relevé le défi de rebâtir une équipe motivée et impliquée.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur plus d'une trentaine de personnes à qui nous communiquons le programme d'activités du mois, chacun se positionnant selon ses disponibilités pour venir accompagner nos ateliers et nos sorties. Il s'agit souvent des enfants ou proches de nos résidents. Pas d'obligation, pas de pression, tout se passe sur la base du volontariat, et cela fonctionne bien !

Nous tenons à remercier ces femmes et ces hommes qui donnent de leur temps pour accompagner nos aînés et à qui on devrait donner la légion d'honneur.

Maison
Ste Anne
Jard/Mer

Le redéploiement de 20 places de Mormaison-Les Brouzils vers le littoral vendéen nécessite la construction de chambres à la « Maison Sainte Anne » et 5 logements en résidence service.

L'avancement des travaux de la phase 1 (extension) est livré depuis le 13 janvier 2025. Au programme : mise aux normes de la lingerie, chaufferie, locaux du personnel, salle à manger. Un nouveau Conseil de Vie Sociale s'est déroulé le 14 Mars 2025.

Maison
Ste Marie
Talmont St
Hilaire

Grace à la
Fondation J.M.
BRUNEAU, sous l'égide
de la Fondation de
France et en

partenariat avec le réseau Uniopss-Uriopss, la Maison Sainte Marie a répondu à l'appel à projet « **AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE DES PERSONNES AGEES** ». Sainte Marie a présenté un projet d'aménagement de la salle de cinéma : créer un espace culturel, un espace

d'échanges, de loisirs pour les résidents et leurs familles, mais aussi un lieu de rencontres intergénérationnelles avec des diffusions de documentaires avec des écoles et autres. Notre projet a été retenu et grâce aux subventions reçues, nous avons pu acquérir un grand écran TV et des fauteuils en janvier 2025.



Talmont Saint Hilaire – Maison Sainte Marie : la fresque de l'accueil

Maison
St Denis
Voillé les
Marais

Le 25 novembre dernier, après des mois de recherche, nous avons recruté une nouvelle directrice, Madame Sarah BIBES, jeune maman de 33 ans. Après des études à Bordeaux, responsable qualité puis adjointe de direction dans un hôpital à Paris, elle a rejoint ses pénates d'enfance à la Rochelle.

Sarah est attachée à nos valeurs, proche des personnels et résidents, attentive au bien vivre ensemble. Elle ne manque pas d'idées nouvelles et favorisera notre ouverture vers l'extérieur pour le bien-être des résidents. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et un long chemin à l'EHPAD Saint-Denis.

Retrouvez-nous sur le site : <https://www.alliance-mormaison.fr/>
Siège social : EHPAD Charles Marguerite, 2 route de Nantes - 85190 AIZENAY.